

**Journée régionale
OMEDIT Île-de-France
« (Dé)prescrire : une
décision collective ! »**

9 juin 2026

Déprescrire en EHPAD : une démarche collective au service du résident

Dr Caroline MENARD
Pharmacien gérant
EHPAD La Martinière - Saclay

Présentation de l'établissement L'EHPAD La Martinière - Saclay

- ▶ Établissement médico-social privé non lucratif géré par l'Association Jean Lachenaud
- ▶ Situé à Saclay (Essonne), au sein d'un environnement arboré et calme
- ▶ Capacité de 90 chambres individuelles
- ▶ 62 places d'EHPAD classique
- ▶ 28 places en Unité de Vie Protégée (UVP) pour patients atteints de maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- ▶ Hébergement permanent et temporaire
- ▶ Présence d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)
- ▶ Travail pluridisciplinaire : médecins, pharmaciens, IDE, psychologue, ergothérapeute, rééducateurs, équipes soignantes



Pourquoi parler de déprescription en EHPAD ?

- ▶ **Nos constats quotidiens**
 - ▶ Résidents polymédiqués
 - ▶ Multiples prescripteurs
 - ▶ Accumulation historique des traitements
 - ▶ Bénéfice/risque évolutif avec l'âge et la fragilité
 - ▶ Risques iatrogènes :
 - ▶ chutes
 - ▶ confusion
 - ▶ dénutrition
 - ▶ somnolence
 - ▶ interactions
 - ▶ hospitalisations évitables
- ▶ Bien prescrire, c'est aussi savoir réévaluer et parfois arrêter.



Les spécificités du résident âgé

- ▶ **Un équilibre fragile**
 - ▶ Âge avancé
 - ▶ Polypathologies
 - ▶ Troubles cognitifs fréquents
 - ▶ Espérance de vie et objectifs de soins variables
 - ▶ Priorité à la qualité de vie
 - ▶ Importance du confort et du maintien de l'autonomie
- ▶ **Questions essentielles :**
 - ▶ Ce traitement est-il encore utile ?
 - ▶ Apporte-t-il un bénéfice concret ?
 - ▶ Le risque dépasse-t-il le bénéfice ?
 - ▶ Le résident est-il coopérant ?



Organisation locale de la démarche

Une décision collective

▶ Acteurs impliqués :

- ▶ Médecins prescripteur, coordonnateur, d'astreinte et spécialistes
- ▶ Pharmacien
- ▶ IDE
- ▶ Équipes soignantes
- ▶ Résidents et familles

▶ Outils utilisés :

- ▶ Réévaluations régulières
- ▶ Staffs pluridisciplinaires
- ▶ Travail autour des objectifs de soins
- ▶ Analyse pharmaceutique
- ▶ Vigilance sur les effets indésirables

Situations fréquemment réévaluées

Exemples de déprescription en pratique

- ▶ **Psychotropes**
 - ▶ Benzodiazépines
 - ▶ Hypnotiques
 - ▶ Neuroleptiques prescrits au long cours
- ▶ **Cardiovasculaire**
 - ▶ Antihypertenseurs multiples
 - ▶ Statines chez patients très âgés/fin de vie
- ▶ **Douleur**
 - ▶ Réévaluation opioïdes
 - ▶ Antalgiques inutiles ou redondants
- ▶ **Gastro-entérologie**
 - ▶ IPP prolongés sans indication

Exemple concret de démarche

Cas clinique simplifié

- ▶ Résident :
 - ▶ 92 ans
 - ▶ Troubles cognitifs évolués
 - ▶ Chutes répétées
 - ▶ 14 médicaments quotidiens

Exemple concret de démarche

Cas clinique simplifié

- ▶ **Actions mises en place :**
 - ▶ Réévaluation collective
 - ▶ Arrêt progressif benzodiazépine
 - ▶ Simplification antihypertenseurs
 - ▶ Réduction traitements non prioritaires
- ▶ **Résultats observés :**
 - ▶ Diminution somnolence
 - ▶ Meilleure vigilance
 - ▶ Administration facilitée
 - ▶ Amélioration confort de vie

Les freins rencontrés

- ▶ **Déprescrire reste difficile**
 - ▶ Manque de temps médical
 - ▶ Crainte de « retirer un traitement »
 - ▶ Inertie thérapeutique
 - ▶ Multiplicité des prescripteurs
 - ▶ Attentes des résidents, des familles, des soignants
 - ▶ Difficulté de suivi après arrêt
- ▶ **Importance :**
 - ▶ du dialogue,
 - ▶ de la traçabilité,
 - ▶ de la progressivité,
 - ▶ de la réévaluation.

Facteurs de réussite

- ▶ **Ce qui fonctionne**
 - ▶ Culture commune du bon usage
 - ▶ Communication pluridisciplinaire
 - ▶ Implication des soignants
 - ▶ Explications aux familles
 - ▶ Suivi clinique rapproché
 - ▶ Réévaluation régulière des prescriptions

La déprescription n'est pas un retrait de soins.
C'est une adaptation des soins aux besoins réels du résident.

- ▶ Au-delà de la déprescription elle-même, notre réflexion porte plus largement sur la juste place du médicament en EHPAD, et sur la manière dont nous accompagnons concrètement sa prise au quotidien.
- ▶ Développer l'aide à la prise en UVP
 - ▶ vers une administration plus individualisée
 - ▶ autour de l'aide à la prise médicamenteuse
- ▶ PAAM : Protocole d'Aide à l'Auto-Administration des Médicaments
 - ▶ promouvoir l'auto-administration en EHPAD

Développer l'aide à la prise en UVP : vers une administration plus individualisée

► Constat

- chez certains résidents présentant des troubles cognitifs
- refus de soins fréquents
- opposition à la prise médicamenteuse
- majoration des troubles du comportement lors d'une administration trop directive

► Évolution des pratiques

- développement d'une approche plus relationnelle et individualisée
- adaptation du moment de prise
- simplification thérapeutique lorsque possible
- respect du rythme et de l'environnement du résident
- recours privilégié à la réassurance et à l'accompagnement verbal

► Travail pluridisciplinaire

- échanges équipes soignante / médecin / pharmacien
- réflexion bénéfice-risque des traitements maintenus
- questionnement régulier sur la pertinence thérapeutique

Développer l'aide à la prise en UVP : vers une administration plus individualisée

► Objectifs recherchés

- améliorer l'adhésion au traitement
- limiter les situations de contrainte
- préserver la relation de confiance
- réduire la iatrogénie et les prescriptions « compensatoires »

► Enjeux éthiques

- « Administrer » ne signifie pas uniquement « faire prendre »
Importance du consentement, de l'écoute et du juste soin



Protocole PAAM : promouvoir l'auto-administration en EHPAD

- ▶ **Objectifs**
 - ▶ Préserver l'autonomie des résidents
 - ▶ Maintenir les capacités cognitives et fonctionnelles
 - ▶ Renforcer l'implication du résident dans sa prise en charge
 - ▶ Individualiser l'accompagnement médicamenteux
- ▶ **Mise en œuvre au sein de l'EHPAD**
 - ▶ Évaluation pluridisciplinaire des capacités du résident :
 - ▶ compréhension du traitement
 - ▶ repérage spatio-temporel
 - ▶ motricité / préhension
 - ▶ observance et sécurité
 - ▶ Validation médicale et traçabilité dans le dossier de soins
 - ▶ Réévaluation régulière des capacités

Protocole PAAM : promouvoir l'auto-administration en EHPAD

- ▶ **Organisation pratique**
 - ▶ Médicaments sécurisés et accessibles selon le degré d'autonomie
 - ▶ Accompagnement adapté :
 - ▶ supervision simple
 - ▶ aide ponctuelle
 - ▶ réassurance
 - ▶ Coordination IDE / médecin / pharmacien
- ▶ **Intérêts observés**
 - ▶ Valorisation du résident
 - ▶ Diminution du sentiment de dépendance
 - ▶ Maintien des habitudes de vie
 - ▶ Dynamique positive autour du « juste soin »
- ▶ **Points de vigilance**
 - ▶ Sécurisation du circuit du médicament
 - ▶ Réévaluations régulières
 - ▶ Adaptation aux troubles cognitifs évolutifs

Conclusion

- ▶ La déprescription en EHPAD ne peut pas être une démarche isolée : elle repose sur une réflexion collective associant médecins, pharmaciens, soignants, résidents et familles.
- ▶ Déprescrire, ce n'est pas « retirer des traitements », mais réévaluer régulièrement leur bénéfice réel au regard de l'âge, de la fragilité et des objectifs de soins du résident.
- ▶ Le bon usage du médicament passe aussi par la manière dont il est administré : favoriser l'autonomie lorsque cela est possible, individualiser l'aide à la prise et respecter le rythme du résident.
- ▶ Les équipes d'EHPAD ont un rôle central dans l'identification des situations iatrogènes, des difficultés d'observance et des traitements devenus inadaptés.
- ▶ La qualité de vie, le confort et le sens du soin doivent rester au cœur des décisions thérapeutiques.
- ▶ La déprescription est souvent une démarche progressive, pragmatique et réévaluée dans le temps.
- ▶ Le bon médicament est parfois celui que l'on sait arrêter.